

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie, du
développement durable et de
l'énergie

Arrêté du **17 AVR. 2014**

portant désignation du site Natura 2000

vallée de l'Epte francilienne et ses affluents

(zone spéciale de conservation)

NOR : DEVL1406822A

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, notamment ses articles 3 et 4 et ses annexes I et II ;

Vu la décision de la Commission européenne du 07 novembre 2013 arrêtant, en application de la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992, la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique atlantique ;

Vu le code de l'environnement, notamment le I et le III de l'article L. 414-1, et les articles R. 414-1, R. 414-3, R. 414-4, R. 414-6 et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés,

Arrête :

Article 1er

Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 vallée de l'Epte francilienne et ses affluents » (zone spéciale de conservation FR 1102014) l'espace délimité sur la carte d'assemblage au 1/100 000 et les cinq cartes au 1/25 000 ci-jointes, s'étendant :

- dans le département des Yvelines sur une partie du territoire des communes suivantes : Gommecourt, Limetz-Villez ;
- dans le département du Val-d'Oise sur une partie du territoire des communes suivantes : Ambleville, Amenucourt, Bray-et-Lû, Buhy, Chaussy, Genainville, Hodent, Magny-en-Vexin, Montreuil-sur-Epte, Omerville, Saint-Clair-sur-Epte, Saint-Gervais.

Article 2

La liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du site Natura 2000 vallée de l'Epte francilienne et ses affluents figure en annexe au présent arrêté.

Article 3

Les cartes visées à l'article 1^{er} ainsi que la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages visée à l'article 2 peuvent être consultées aux préfectures des Yvelines et du Val-d'Oise, dans les mairies des communes situées dans le périmètre du site, à la direction régionale de l'environnement et de l'aménagement et du logement d'Ile-de-France, ainsi qu'à la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Article 4

Le directeur de l'eau et de la biodiversité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le **17 AVR. 2014**

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
Pour la ministre et par délégation :
Le directeur de l'eau et de la biodiversité,



L. ROY

Annexe

à l'arrêté de désignation du site Natura 2000 FR 1102014 vallée de l'Epte francilienne et ses affluents (zone spéciale de conservation)

Liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages justifiant la désignation du site

1 - Liste des habitats naturels justifiant la désignation du site et figurant en annexe de l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié

3140	Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.
3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion
5130	Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires
6120	* Pelouses calcaires de sables xériques
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)
7220	* Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)
7230	Tourbières basses alcalines
8160	* Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard
91E0	* Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)
9130	Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum
9180	* Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion

2 - Liste des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du site et figurant en annexe de l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié

Amphibiens

aucune espèce mentionnée

Invertébrés

1044	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>
1092	Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>
6199	* Écaille chinée	<i>Euplagia quadripunctaria</i>

Mammifères

1303	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>
1304	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>
1321	Vespertilion à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>
1323	Vespertilion de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>
1324	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>

Plantes

aucune espèce mentionnée

Poissons

1095	Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i>
1096	Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>
1163	Chabot	<i>Cottus gobio</i>


Reptiles

aucune espèce mentionnée

* Habitats ou espèces dont la protection est prioritaire au sens de la directive 92/43/CEE.

Fait le **17 AVR. 2014**

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
Pour la ministre et par délégation :
Le directeur de l'eau et de la biodiversité,



L. ROY

Site Natura 2000 VALLEE DE L'EPTÉ FRANCILIENNE ET SES AFFLUENTS FR1102014 (Départements du Val-d'Oise et des Yvelines, Région Île-de-France)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Carte d'assemblage (fond IGN scan 100) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC signé le :

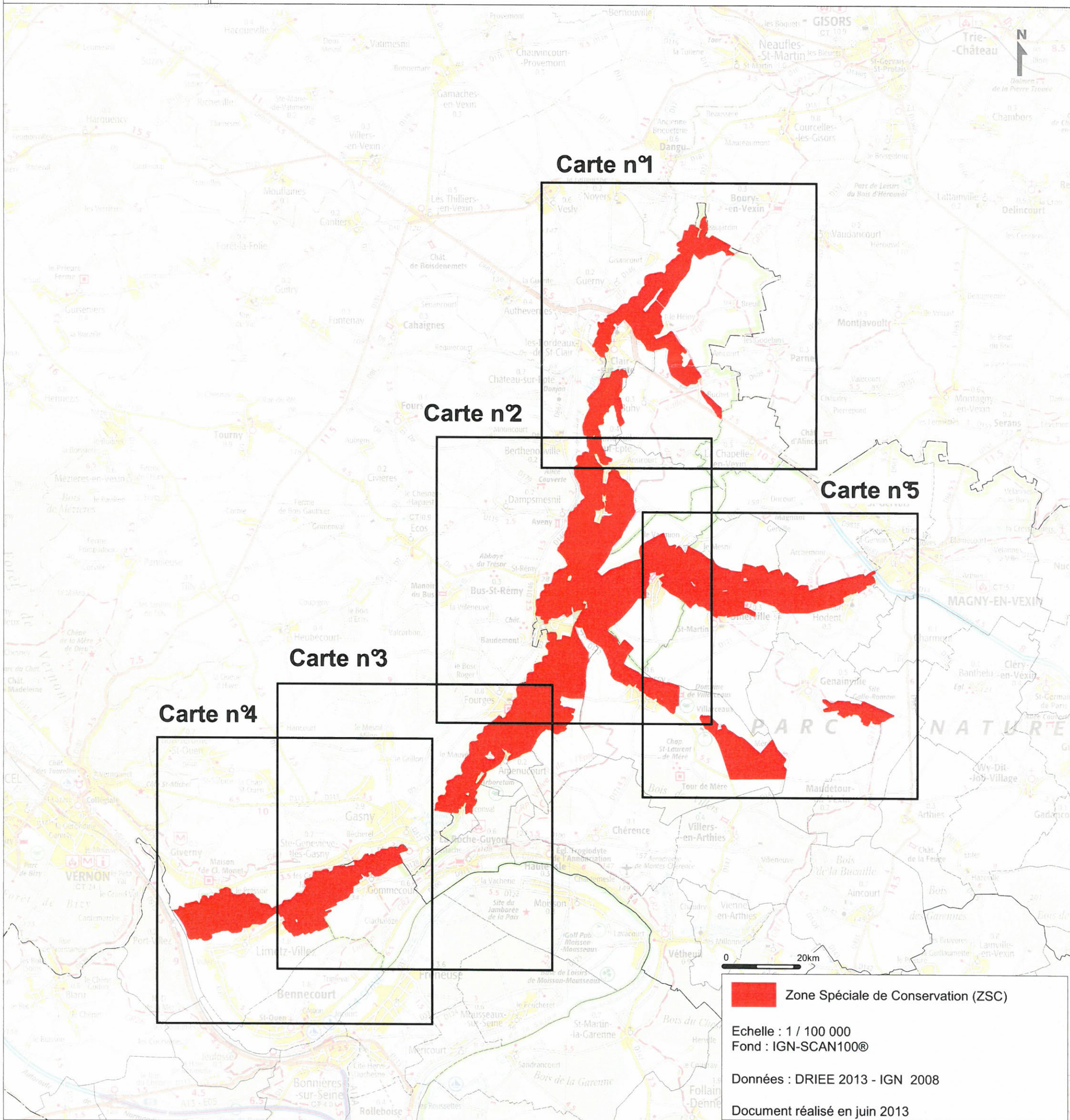
Pour le ministre et par délégation,
le directeur de l'eau et de la biodiversité

1203
Laurent ROY

17 AVR. 2014



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



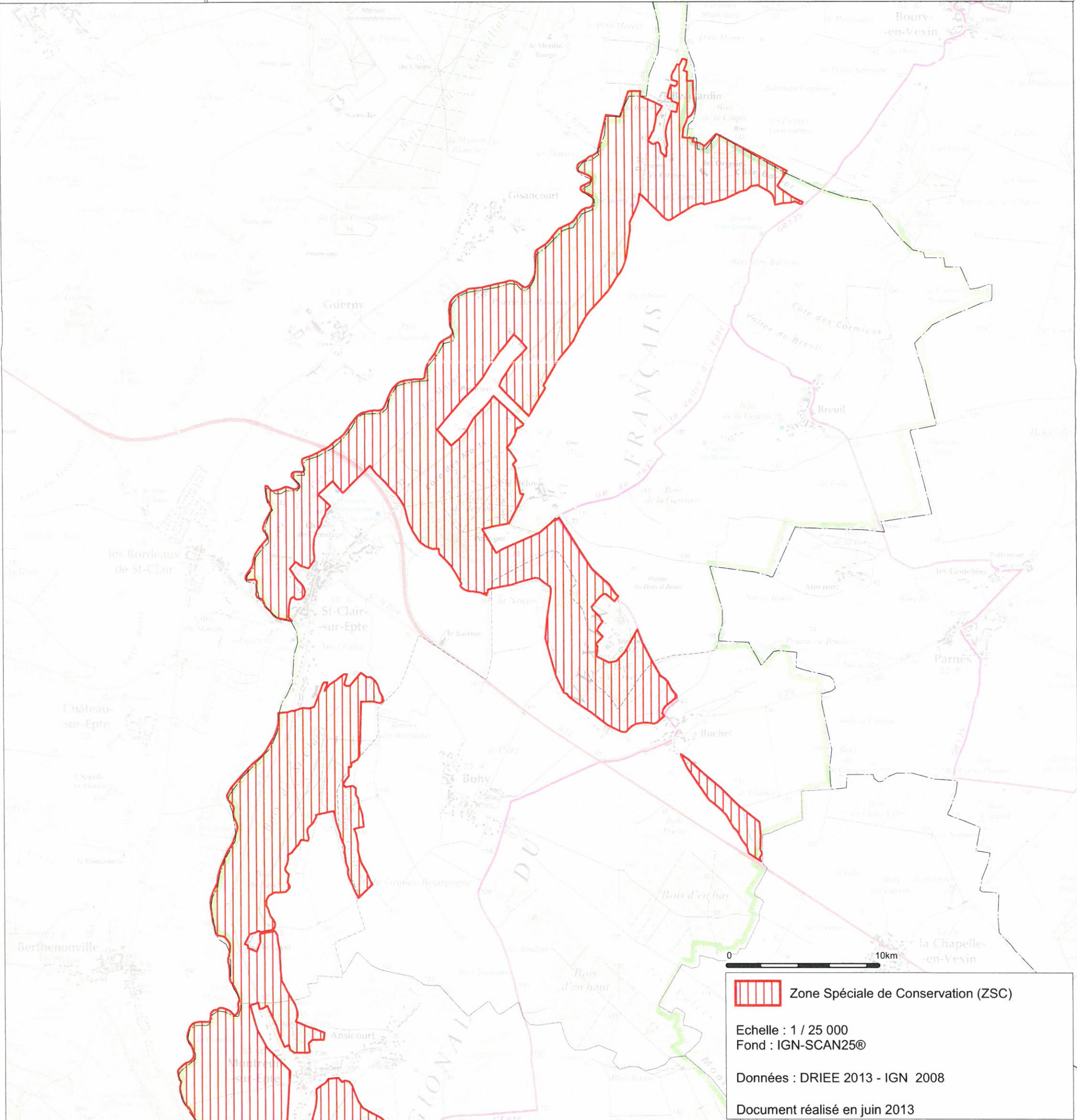
Site Natura 2000 VALLEE DE L'EPTÉ FRANCIENNE ET SES AFFLUENTS
FR1102014 (Départements du Val-d'Oise et des Yvelines, Région Île-de-France)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Carte n°1/5 (fond IGN scan 25) annexée à l'arrêté de désignation
de la ZSC

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



Site Natura 2000 VALLEE DE L'EPTÉ FRANCILIENNE ET SES AFFLUENTS
FR1102014 (Départements du Val-d'Oise et des Yvelines, Région Île-de-France)

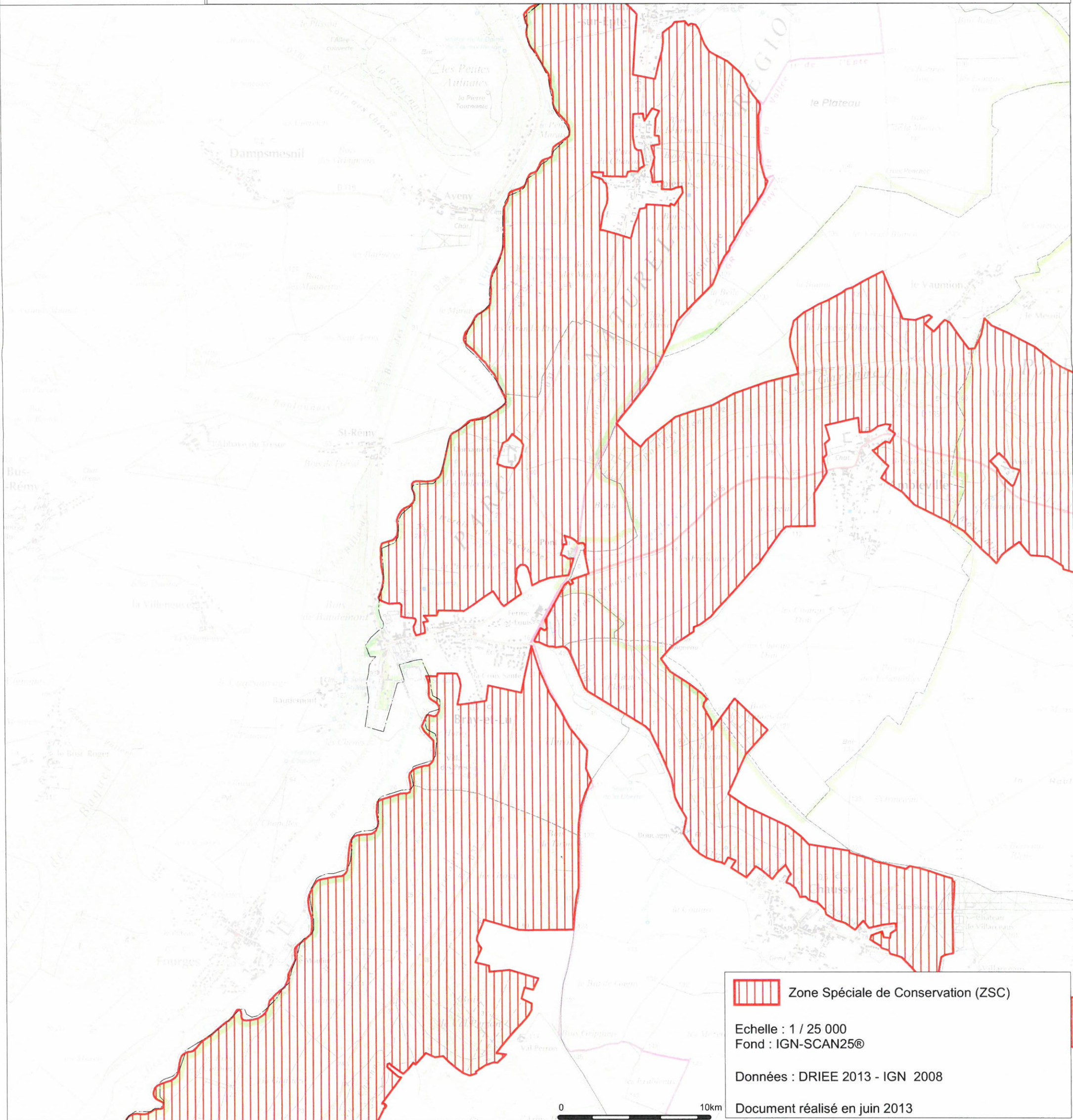


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Carte n°2/5 (fond IGN scan 25) annexée à l'arrêté de désignation
de la ZSC



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



Site Natura 2000 VALLEE DE L'EPTTE FRANCILIENNE ET SES AFFLUENTS
FR1102014 (Départements du Val-d'Oise et des Yvelines, Région Île-de-France)

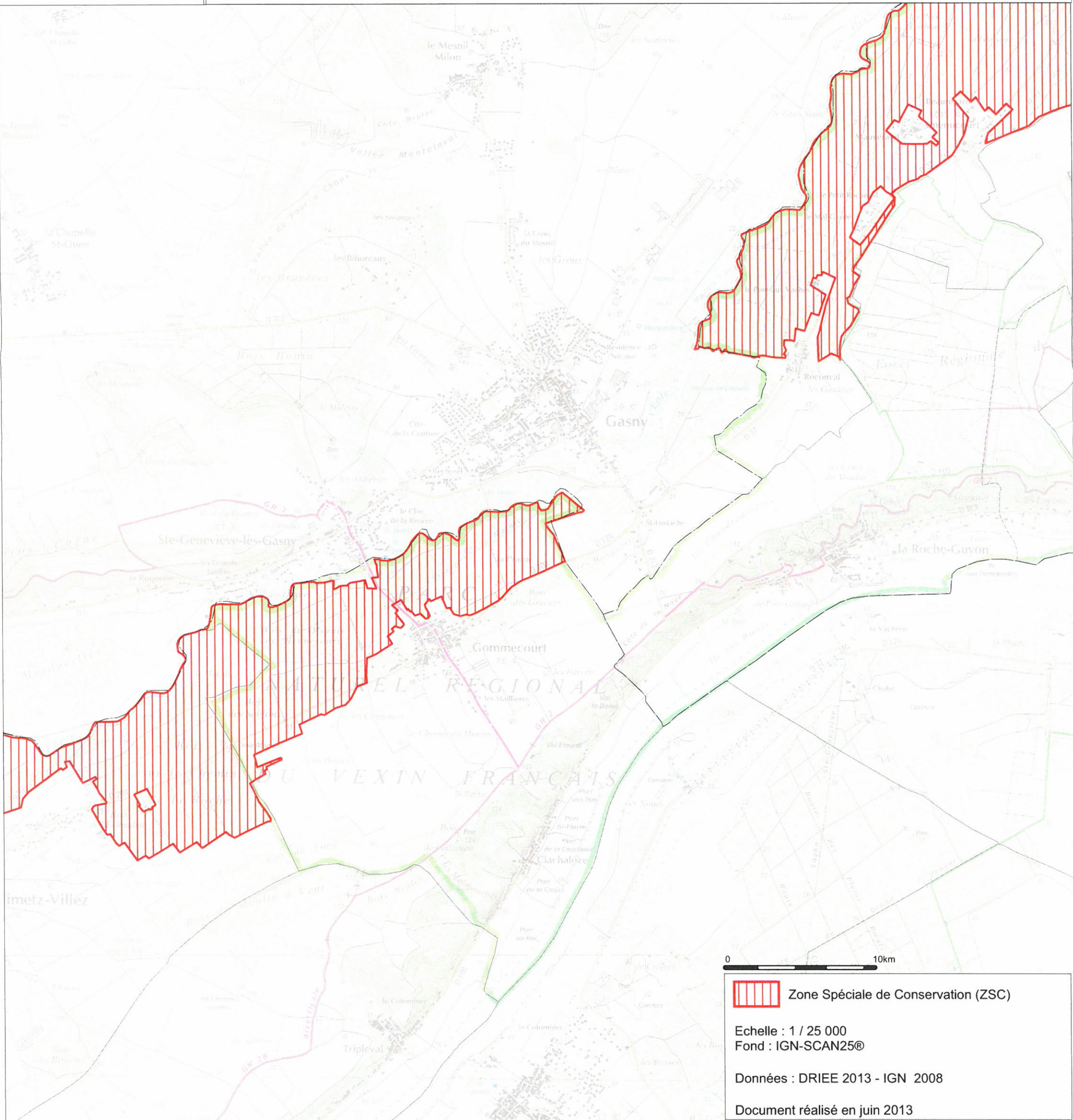


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

Carte n°3/5 (fond IGN scan 25) annexée à l'arrêté de désignation
de la ZSC



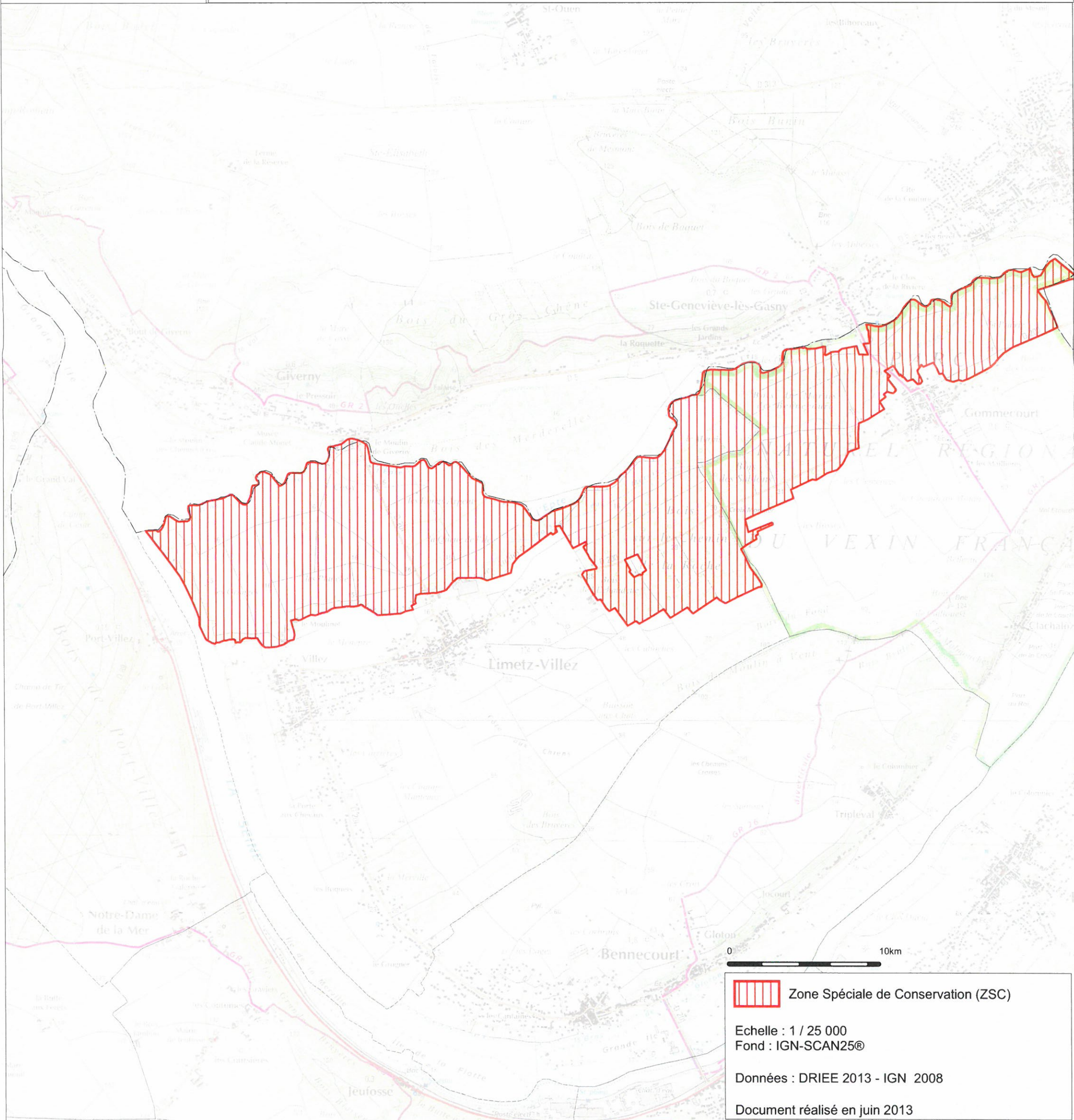
Site Natura 2000 VALLEE DE L'EPTE FRANCILIENNE ET SES AFFLUENTS
FR1102014 (Départements du Val-d'Oise et des Yvelines, Région Île-de-France)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Carte n°4/5 (fond IGN scan 25) annexée à l'arrêté de désignation
de la ZSC

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



Site Natura 2000 VALLEE DE L'EPTÉ FRANCILIENNE ET SES AFFLUENTS
FR1102014 (Départements du Val-d'Oise et des Yvelines, Région Île-de-France)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Carte n°5/5 (fond IGN scan 25) annexée à l'arrêté de désignation
de la ZSC



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

